

Compte-rendu du CHSCT DU 03/03/2020

Après quelques propos introductifs sur les problèmes de réseau informatique, la séance s'est ouverte par la lecture des déclarations liminaires de FO, Solidaires ainsi que la nôtre.

A l'ordre du jour:

1 Approbation des PV des 09/07/2019 et 08/10/2019

2 Note d'orientation ministérielle SSCT 2020 (sous réserve)

Effectivement, ce fût sous réserve de.... A ce jour, elle n'est toujours pas disponible. Une cuvée qui se fait attendre!!! Peut-être sera-t-elle disponible pour le prochain CHSCT du 01/04/2020? Blague ou pas, qui sait........

3 Point sur la réunion du GT du 04/02/2020 :

I – <u>REGISTRES SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL</u>

Toutes les observations portées sur le registre Santé Sécurité au Travail dématérialisé ont été étudiées. Il n'y a pas d'observations sur les registres papier Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés.

De nombreux problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

Divers sites : éclairage trop puissant

Une visite sera effectuée pour vérifier l'intensité lumineuse et le positionnement des dalles LED.

- Lens: inconfort lié aux agents qui fument au bas de l'immeuble
- > Béthune, Boulogne : insuffisance des places de parking
- > St Omer : problème de chauffage
 - L'entreprise a été sollicitée
- > Lillers: décollement des dalles de sol dans le logement du concierge
- > Arras Foch, Pairie départementale : nettoyage des vitres demandé
- > SIP de Boulogne : Gestion du public pour l'accès à l'étage
 - L'ISST est passé sur site.
- > Arras Diderot : Usine SOPLARYL

L'historique des fiches et actions menées a été vu en GT. Le responsable environnement de SOPLARYL a visité le site le 27/01/2020. L'entreprise doit proposer des solutions d'ici à fin mars.

Après examen, il reste 97 observations en cours (dont 71 restées sans réponse qui évoquent le mal-être et les inquiétudes des agents au sujet des restructurations).

> II – <u>RAPPORT DE L'INSPECTEUR SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL</u>

Pas de visite depuis le dernier CHSCT.

> III - <u>DÉCLARATIONS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL</u>

On recense 10 accidents depuis le dernier groupe de travail : 9 accidents de service, 1 accident de trajet.

- > Lens CH: le propriétaire a été relancé pour effectuer les réparations des dalles de l'entrée. En attendant, un tapis couvre les dalles abîmées.
- > DDFIP: l'assistant de prévention a envoyé un mail au gestionnaire de site afin de vérifier si l'agent en question disposait des EPI nécessaires à sa mission. Un recensement des besoins en la matière a été transmis au gestionnaire de site eu chef de poste.

Nous préconisons sur ce point l'utilisation de produits naturels pour l'entretien des locaux et le lavage des mains.

Les membres du GT demandent à être informés de suite des accidents du travail, comme ils le sont pour les fiches de signalement ainsi que soit faite une campagne d'information sur les modalités de traitement des accidents.

La demande est actée.

> IV - <u>FICHES DE SIGNALEMENT</u>

- > On dénombre 10 nouvelles fiches de signalement depuis le dernier groupe de travail. Parmi les 11 nouveaux signalements :
 - ➤ 6 signalements externes font état d'agression verbales, d'insultes, de comportements agressifs et de menaces. Un courrier a été adressé à l'agent et à l'agresseur dans 4 cas.
 - ➤ 1 signalement fait état de tentative d'intimidations personnelles et familiales.
 - Bercy a été saisi et un soutien a été assuré à l'agent qui a été dessaisi du dossier. Un soutien social est proposé. Un courrier a été adressé à l'avocat du contribuable. Une main courante a été déposée par l'agent.
 - > 1 signalement interne entre 2 agents en rupture sentimentale dont un utilise la BALF pro pour entrer en contact avec l'autre. Des contacts et entretiens ont été pris avec les 2 parties. Les acteurs de prévention sont alertés.
 - ➤ 2 signalements internes sont en cours de traitement.

> V – BILAN DES EXERCICES D'ÉVACUATION INCENDIE

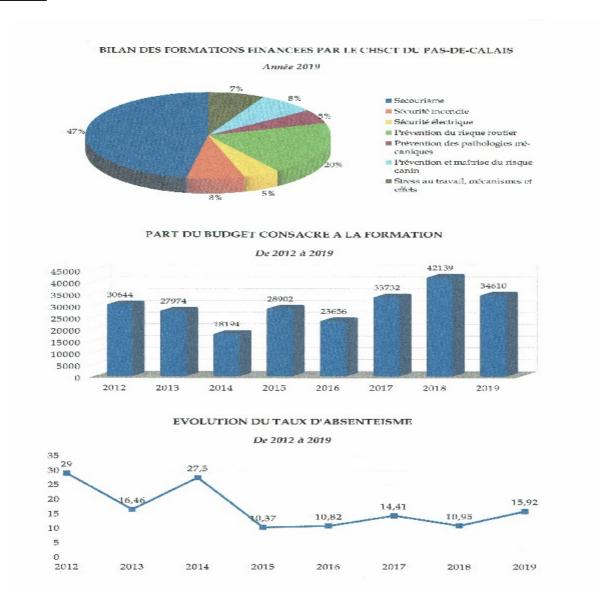
> Seuls 4 sites ne se sont pas pliés au jeu (Bruay, Calais, Henin, Lillers). Ils ont été relancés par

l'assistant de prévention.

Pour ce qui est de Lens, l'exercice est décalé en raison de l'absence momentanée d'un agent lourdement handicapé. Une formation de guide et serre-file sera dispensée le même jour.

> Pour ce qui est d'Arras Brassart, le nécessaire a été fait au sujet des portes automatiques de l'entrée.

<u>4 Bilan des actions 2019 - Propositions d'utilisation des crédits</u> 2020 :



> Sont validés

- les formations et aménagements de poste
- les prestations de la psychologue et les vérifications des défibrillateurs et leurs matériels

- Béthune : oculus sur les portes de la cantine, bande antidérapantes sur marches, réparation du monte-charge
- Calais : bande antidérapantes sur marches
- Arras : bandes fluo sur marches sous-sol (DDFIP), feuillure et joints sur la porte (paierie)
- Bruay : boite aux lettres sécurisée
- l'achat de 900 dalles LED et de gel hydroalcoolique

Sont différés:

- l'aménagement de la rampe d'accès PMR à Hénin
- -le remplacement ou réparation des stores du site Arras-Brassart/Foch
- <u>5 Travaux immobiliers en cours et projets à venir</u>: Projet de relocalisation du service du contrôle fiscal au 01/09/2020 (pour information)

Encore une fois, c'est le néant total. Le projet n'est absolument pas abouti. Notre directeur affirme vouloir avancer de manière cohérente afin de stabiliser le projet et le déterminer de manière plus fine. Il prétend avoir «une» solution mais pas «la» solution. Tellement beau parleur qu'il serait aisé d'entrer dans son jeu de propositions de restructuration.

Pour la CGT Finances Publiques 62, LA solution est claire: le retrait pur et simple de ce projet destructeur du service public et des conditions de vie de nos collègues.

6 Questions diverses:

- > Demande d'un bilan du télétravail
- > Quel devenir pour l'ESI de St Omer?

Actuellement en cours d'étude à la centrale. Il conviendra d'établir une liste de compétences des agents concernés pour déterminer les possibilités d'intégration « de ces agents non formés et proches de la retraite».

> Rappel des horaires d'astreinte des gardiens

Après 20h le vendredi, ces derniers ne sont plus d'astreintes et ne sont donc pas tenus de répondre aux éventuels appels de TELSUD jusqu'à leur reprise du travail le lundi matin. Ainsi, ils ne sont pas tenus à résider sur place le week-end.

Vos élues au CHSCT Elisabeth PASTUCH et Céline PLUQUIN